



ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION DU JURY DE DÉLIBÉRATION DU DIPLOME DE
LICENCE

DU DOMAINE Arts, Lettres, Langues
DE LA MENTION Lettres, pc Sciences Politiques

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le Code de l'Éducation articles L613-1 et L712-2 ;
Vu l'Arrêté 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master;
Vu l'Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence;
Vu les propositions de Mme Hélène Yèche, Directrice de l'UFR Lettres et Langues

ARRÊTE

Article 1 :

Le Jury du semestre Pair et Impair
de la première à la troisième année
de la session 1 à la session 2
est composé pour l'année universitaire 2020/2021 de :

Président du Jury (Titulaire) :

Mme KRAUSS Charlotte Maître de Conférences

Président du Jury (Suppléant) :

Mme DUBOR Françoise Maître de Conférences

Titulaires :

Mme YECHE Hélène Professeur d'Université

Mme MILLON-ZUMSTEIN Isabelle Professeur d'Université

Suppléants :

M. LOUBIER Pierre Professeur d'Université

M. VIGIER Luc Maître de Conférences

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

Article 3 :

Le Directeur Général des Services et Mme Hélène Yèche, Directrice de l'UFR Lettres et Langues sont chargés chacun, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Poitiers, le 07/12/2020

La Présidente de l'Université
Virginie LAVAL